



Compétition des meilleurs projets innovants et des meilleurs prototypes

- Fiche explicative -

Description de la compétition

C'est une compétition destinée aux étudiants de l'USMBA de tout niveau. Elle concerne les porteurs de projets innovants et prototypes.

Cette compétition sera organisée sur deux niveaux :

1- Niveau établissement : chaque établissement concerné de l'université (établissements qui assurent des formations en sciences et techniques) va lancer un appel à compétition au profit de ses étudiants. Les porteurs de projets/prototypes sélectionnés vont être coachés et encadrés afin de participer au concours de niveau local pour choisir les projets/prototypes qui vont représenter leur établissement au concours local.

2- Niveau université : Les étudiants élus du concours de chaque établissement vont bénéficier d'un programme de formation en entrepreneuriat et innovation, ainsi qu'en communication afin de participer à la compétition finale des meilleurs projets innovants et meilleurs prototypes au niveau de l'université qui sera organisée à la Cité de l'Innovation.

Objectifs de la compétition

Les objectifs de cette compétition sont : premièrement de développer l'esprit de l'initiative, diffuser la culture entrepreneuriale chez les étudiants, et deuxièmement de former les leaders responsables de demain capables d'évoluer dans un environnement d'affaires complexe et de développer des capacités d'innovation et de créativité au service de l'humanité par le moyen de création de start-ups.

Bénéfices pour les étudiants gagnants du concours

Les porteurs de projets/prototypes primés au niveau de l'université vont avoir la possibilité de lancer leur start-up à travers l'incubateur de la Cité de l'Innovation. Ce dernier se

présente comme un lieu d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises innovantes, qui, en mettant à leur disposition les compétences et les outils indispensables au succès, leur permettra de concrétiser leur idée par une entreprise structurée et viable.

L'accompagnement des porteurs de projets/prototypes met notamment l'accent sur leur formation à l'entrepreneuriat et l'accès aux réseaux des partenaires et des acteurs socio-économiques de la CIF. Il met à disposition des porteurs de projet /prototypes une multitude de services leur permettant de se lancer dans les meilleures conditions, parmi lesquelles on peut citer :

- coaching personnalisé et formations adaptées par des experts externes ;
- aide à la constitution du business plan ;
- hébergement de leur entreprise au niveau de la CIF ;
- mise en relation avec des investisseurs, des partenaires, des clients, etc.

Aussi, ces porteurs de projets/prototypes auront la possibilité de participer au concours national d'appui à la création d'entreprises dans le cadre du Réseau Maroc Incubation et Essaimage (RMIE-CNRST) dont les prix peuvent aller jusqu'à 300 000 DH par projet.

Comment s'inscrire ?

L'inscription à cette compétition est faite via le remplissage d'un formulaire dont le lien se trouve dans le site web de l'établissement.

Il faut retenir que l'inscription est divisée en deux volets : les étudiants qui ont déjà réalisé des prototypes doivent s'inscrire dans la catégorie « Prototypes » et ceux qui ont juste une idée de projet innovant doivent s'inscrire dans la catégorie « Projets innovants ».

Proposition de calendrier

- ✓ Lancement de l'inscription :07/02/2018
- ✓ Date limite de l'inscription :18/03/2018
- ✓ Affichage des résultats de sélection : /03/2018



- ✓ Période d'accompagnement :
- ✓ Date du concours au niveau de l'établissement :16/04/2018
- ✓ Date du concours au niveau de l'université : A définir plus tard

Notes à retenir :

- Les étudiants ont le choix d'entrer dans la compétition soit individuellement soit par groupe. Le nombre maximum d'étudiants par groupe ne doit pas dépasser 3.
- Une fois le groupe est formé et si le groupe est primé, le prix sera partagé à parts égales entre les membres du groupe.
- Les doctorants dont le projet/prototype est en relation avec leur sujet de thèse doivent présenter une autorisation de leur directeur de thèse.